

ASSOCIATIONS



L'OUTIL EN MAIN

C'est une association de bénévoles et/ou retraités qui font découvrir leur métier aux jeunes. Des métiers aussi divers que le bâtiment, les métiers d'art, les métiers de bouche, et ceux liés à l'environnement, le textile, le cuir, l'esthétique...

Des artisans actifs ou retraités transmettent ainsi leur savoir. A Luçon, des jeunes de 9 à 13 ans, en période scolaire, seront accueillis tous les mercredis de 14h00 à 16h30 hors vacances scolaires au sein de l'ancienne Maison des associations (ex école du Port). Les jeunes pourront découvrir l'étendue de la palette des métiers manuels tout en créant du lien intergénérationnel.

Contact : loutilenmain.svl@gmail.com

Facebook @loutilenmainvendeesudvendeeatlittoral

Ateliers : 8 rue du Pont Gentilz à Luçon (entrée par la rue du Mûrier).

PETITS FRÈRES DES PAUVRES



Recherche de bénévoles

L'association « Petits frères des Pauvres » recherche des bénévoles pour son antenne locale.

Par ses visites, l'association est un soutien et une joie pour les personnes âgées souffrant de solitude, aidant ainsi à leur socialisation.

Contact téléphonique :

Jean Marc Libaud 06.80.57.23.45

Courriel à :

anne.castagne@petitsfreresdespauvres.fr

Textos au 06.21.72.77.32

Adresse postale : 460 route de Morteveille

85320 La Bretonnière La Claye

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE / GARDERIE

Les formulaires d'inscriptions 2022/2023 sont maintenant disponibles sur le site de la municipalité et Facebook. La marche à suivre y est également indiquée.

Attention : retour des formulaires impératif au lundi 15 août au plus tard.

Les inscriptions ne seront prises en compte que si vous êtes à jour de vos factures en cours.



FRANCE SERVICES

France Services vous oriente vers le bon interlocuteur et vous accompagne dans vos démarches en ligne.

Prochaines permanences : au pôle social 35 rue de la Boulaye, les jeudi 9 et 23 juin 2022.

Sur rendez-vous : 02.51.56.70.88 / 06.31.90.67.53

<https://www.cc-sudvendeeatlittoral.fr/vivre-en-sud-vendee-littoral/services-a-la-population/maison-france-services/>

LES MODALITÉS D'ACCUEIL CPAM

Les différents accueils de Vendée reçoivent les assurés uniquement sur RDV téléphonique et RDV physique.

Les espaces services seront fermés au public et l'accès aux accueils en libre-service sera donc impossible. En revanche les demandes urgentes seront prises en charge (AME par exemple).

Les horaires des différents sites pour cette période sont à consulter ci-dessous :

La Roche Sur Yon : du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H

Luçon : mardi et jeudi de 9H à 12H et 13H30 à 16H

Pas de dépôt de dossier hors RDV

L'accueil des assurés pour les RDV ou une orientation vers le compte Ameli se fait par le biais :

- D'un visiophone pour les sites extérieurs comme Luçon.

- Un vigile pour La Roche sur Yon.

AGENDA

Samedi 11 juin 2022	Marché de producteurs - Place Clemenceau de 17h00 à 22h00
Dimanche 12 juin 2022	1 ^{er} tour des législatives
Samedi 18 juin 2022	Fête de l'école publique - Salle Othello à 15h00
Dimanche 19 juin 2022	2 ^e tour des législatives
Mercredi 13 juillet 2022	Retraite aux flambeaux dans les rues - Départ à 22h00
Jeudi 14 juillet 2022	Fête nationale
Mardi 19 juillet 2022	Concert Dominique Metzlé à l'église de Dissais (thème : St François d'Assise)
Mercredi 27 juillet 2022	Tour de France en courant - Mareuil, ville demi-étape
Samedi 6 août 2022	Fête nautique (vide grenier, animations, défilé de bateaux, feu d'artifice)
Samedi 3 septembre 2022	Forum des associations – salle omnisports de 9h00 à 12h00
Samedi 24 septembre 2022	A Nous les Belles Anglaises - Rassemblement voitures anglaises de collection

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE

Les associations sportives (Twirling - MSC Foot - MSC Volley - Tennis Club - Liberty Dance - le Judo) et les écoles ont apporté leur soutien en organisant une collecte de dons.

Votre générosité a permis de remettre un chèque de 396,71€ au collectif des associations et écoles Mareuillaises ayant participé à la collecte en faveur de l'Ukraine. Cette somme investie dans des produits de première nécessité a été remise à la Protection Civile. Un transport est parti de Mareuil à destination de l'Ukraine.



Une trentaine de personnes ont participé samedi 26 mars au nettoyage de printemps à l'initiative du conseil municipal des jeunes. La matinée s'est terminée par un pot auprès des rives du Lay.



C'était un projet du conseil municipal des enfants : 4 nichoirs ont été posés samedi 26 mars sur l'espace naturel de la Coulée verte.



Le mercredi 13 avril, animation de Pâques aux halles : une dizaine de familles sont passées avec leurs enfants et les réalisations qu'ils ont faites pour l'évènement. Chaque enfant est reparti avec un sachet de délicieux œufs en chocolat. Toutes les créations ont été exposées dans le hall de la mairie...



LE MOT DU MAIRE

Depuis plus d'un an maintenant, tous les vendredis soirs, des associations, des usagers et des élus se mobilisent pour défendre l'hôpital de Luçon, et le maintien de son service d'urgence et son SMUR.

Cette détermination commune n'a malheureusement pas permis de conserver ouverts 24/24 les services d'urgences, faute de médecins urgentistes disponibles sur les différents sites du Centre Hospitalier Départemental, mais elle a très certainement attiré l'attention des différentes autorités de santé sur la détermination des habitants du secteur à conserver un véritable hôpital de proximité avec tous ses services.

Cette pénurie de médecins se traduit également par un nombre grandissant de patients sans médecin traitant, avec toutes les difficultés que cela représente pour une simple prise de rendez-vous. La situation ne devrait pas connaître d'embellie avant plusieurs années le temps de former de nouveaux médecins, et de les attirer sur nos territoires en leur proposant un cadre de travail attractif.

En attendant, comment agir pour conserver nos praticiens malgré une concurrence de plus en plus exacerbée entre les communes ?

Une initiative citoyenne et associative proposera prochainement aux candidats aux élections législatives de notre circonscription, de se positionner sur l'avenir de notre système de soins car la santé est aussi et avant tout un choix politique.

Aussi n'oubliez pas : **Les 12 et 19 juin 2022, votez** pour élire votre futur député.



Vincent JULES
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léo-Paul HUDAN : 26 mars 2022

Lison MARTINEAU : 24 février 2022

Mariage

M. BRÉMAUD Maxime - M^{me} RIGOLE Justine : 07 mai 2022

Décès

M^{me} MOUILLARD Chantal, Vve. BERNARD (63 ans)

M. LOISEAU Bernard (71 ans)

M^{me} BERNIER Pascaline, Vve. TROGER (94 ans)

M. BUQUET Jean (89 ans)

M^{me} PINET Raymonde (77 ans)

18 mars 2022

30 mars 2022

05 avril 2022

03 mai 2022

08 mai 2022

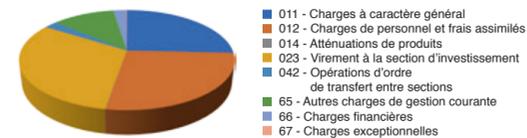
BUDGET GÉNÉRAL 2022

Le budget général de fonctionnement de la commune s'équilibre en dépenses et recettes à 3 239 560,44 € en 2022. Ce budget dégage un autofinancement de 543 807,43 € auquel s'ajoute un excédent de 469 177,94 € de l'année 2021 qui permet de faire un virement de 1 012 985,37 € vers la section d'investissement pour les travaux 2022.

La section investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 441 828,21 €

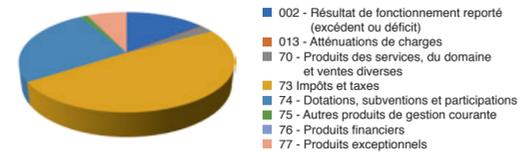
Dépenses de fonctionnement :

3 239 560,44 €



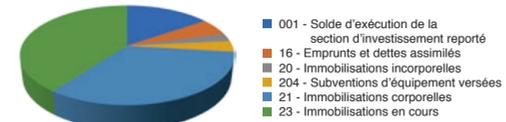
Recettes de fonctionnement :

3 239 560,44 €



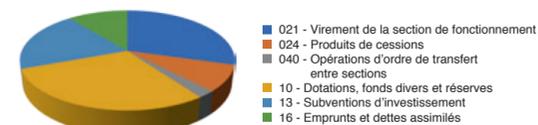
Dépenses d'investissement :

3 441 828,21 €



Recettes d'investissement :

3 441 828,21 €



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES POUR 2022

Etudes	37 000,00 €
SYDEV effacement réseau et éclairage	113 000,00 €
Achat de terrains	68 000,00 €
Cimetières	50 300,00 €
Travaux clôtures	89 750,00 €
Travaux rénovation de bâtiments	123 500,00 €
Achat maison pôle social ADMR	155 000,00 €
Travaux voirie 2022	180 000,00 €
Tables pique-nique, bancs, abri bus	27 000,00 €
Vidéo protection	35 000,00 €
Illuminations Noël	2 150,00 €
Achat matériel roulant	30 000,00 €
Achat de matériel	57 750,00 €
Achat de mobilier	26 270,00 €
Jeux enfants	18 000,00 €
Travaux nouveau centre technique	755 000,00 €
Salle omnisports	40 000,00 €
Travaux voirie sur diverses rues	480 000,00 €
TOTAL	2 287 720,00 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations	Attribution 2022 CLECT CCSVL	Commune 2022
Action sociale		
Entraid'Addict		100,00 €
Centre de soins ADMR	10 700,00 €	
Don du sang		100,00 €
Jeunes sapeurs pompiers		350,00 €
Protection civile Moutiers sur Lay		300,00 €
Secours catholique	700,00 €	400,00 €
UNC - AFN		100,00 €
Culture		
A.C.P.M.		500,00 €
Chorale La clé du Lay		1 100,00 €
Harmonie de Mareuil		2 000,00 €
Jour de fête		3 600,00 €
Terre d'antan		200,00 €
Enseignement - Formation - Education		
Lay Mômes enchantés		500,00 €
Amicale laïque		200,00 €
OGEC Ecole privée	122 061,20 €	
MFR Mareuil sur Lay		80,00 €
MFR Pays né de la mer		40,00 €
MFR Bournezeau		20,00 €
MFR IFACOM La Ferrière		20,00 €
MFR Saint Florent des Bois		40,00 €
RASED		210,00 €
BTP CFA Vendée		60,00 €
AREAMS		50,00 €
Sports - Loisirs		
Cyclo Randonneurs		150,00 €
Gymnastique volontaire		470,00 €
Liberty Dance		600,00 €
Judo Club	2 000,00 €	950,00 €
MSC Football Ecole foot	4 800,00 €	
MSC Football		3 500,00 €
MSC Football Groupement de jeunes	15 500,00 €	
MSC Volley	200,00 €	200,00 €
Tennis Club	500,00 €	400,00 €
Twirling du Pays Mareuillais	500,00 €	150,00 €
Twirling Mareuillais	1 150,00 €	300,00 €
Twirling Mareuillais subvention exceptionnelle Ukraine		55,00 €
Sports - Nature		
La chasse « La Diane »		100,00 €
La chasse de Dissais		100,00 €
La pêche « La carpe Mareuillaise »	250,00 €	
Associations autres		
C.L.I.C. Informatique		500,00 €
Comité de jumelage		1 000,00 €
Comité de jumelage subvention exceptionnelle		2 000,00 €
Mareuil accueil		600,00 €
TOTAL	36 300,00 €	143 106,20 €

URBANISME

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE À MAREUIL.



Parc de la Mairie



Rue Théodore Priouzeau



Rue du Calvaire



VOIRIE

Rue du Simon, début des travaux de création des canalisations d'eaux pluviales ainsi que la rénovation de la canalisation assainissement.

INFOS (CITOYENS)



NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et vous expose à une contravention de 750 €. Ce brûlage peut générer des troubles du voisinage à cause des odeurs et de la fumée, des risques d'incendie, des émissions de matières polluantes.

Valorisez vos déchets verts en les compostant, ou bien en les broyant pour les utiliser comme paillage.



OBJECTIF : Nous recrutons des bénévoles afin de rejoindre la mission de sécurité civile de la commune. Cette mission permet d'aider l'équipe municipale en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondations, tempêtes, incendies de forêts) ou d'accidents industriels. Elle permet également de participer à des missions de prévention (débroussaillage, surveillance de digues...).

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux sapeurs-pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

DESCRIPTION : La mission de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et de gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Les missions susceptibles d'être confiées sont les suivantes :

- Assistance aux populations victimes d'un sinistre
- Accueil des sinistrés dans un centre d'accueil et de regroupement
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

SOCIAL

A QUOI SERT LE CCAS ?

Présidé par le maire, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est doté d'un conseil d'administration composé à parts égales d'élus de la commune et de personnes de la société civile représentantes d'associations qui luttent contre l'exclusion sociale (Secours catholique, Familles rurales...), ou qui accompagnent nos aînés ou les personnes en situation de handicap dans leur quotidien (Mareuil-accueil, MSA, ADAPEI-ARIA, ADMR...).

Le CCAS gère aussi l'EHPAD des Ardillers, conduit la prévention et les animations en faveur des personnes âgées, en relation avec tous les partenaires qui agissent sur le territoire.

Il a une mission obligatoire, instruire les demandes d'aides sociales du Conseil départemental ou de la MDPH (Maison Départementale Des Personnes Handicapées). Ainsi, le CCAS étudie les dossiers de demandes de prise en charge d'aide-ménagères ou d'hébergement en EHPAD ou dans un établissement spécialisé (ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Dans certains cas, quand une personne âgée a de faibles ressources, les obligés alimentaires peuvent être sollicités pour participer aux frais d'hébergement en EHPAD selon leurs moyens. En cas de besoin, nous vous conseillons de vous rendre en mairie pour demander ces dossiers. Malika RENAUD, notre agent au CCAS et Amélie DELAVERGNE, adjointe au CCAS, vous accompagneront dans vos démarches.

Le CCAS peut aussi domicilier (adresse postale) des personnes qui n'ont pas de logement stable. En cas de détresse sociale, nous pouvons être sollicités par l'assistante sociale sur une demande de secours d'urgence. A Mareuil, le Secours catholique se charge de la distribution alimentaire une fois par mois pour ceux qui ont en besoin.

Vous avez été récemment conviés à remplir un questionnaire pour alimenter notre Analyse des Besoins Sociaux. Suite aux premiers dépouillements, nous avons décidé de proposer en plus du colis de fin d'année à nos aînés, un goûter festif le jeudi 8 octobre prochain. Les personnes concernées recevront un courrier pour s'inscrire à l'événement. De plus, nous proposerons des formations aux Premiers secours ouvertes à tous les mareuillais sur inscription.



L'enquête lancée en février 2022 par la municipalité avait pour but de recenser les usages, besoins, attentes des habitants mais aussi des commerçants sur le centre-bourg de Mareuil sur Lay Dissais.

Comment qualifier le centre-bourg ? Qu'est-ce qui fait l'identité de Mareuil-sur-Lay-Dissais ? Quels sont ses atouts, ses faiblesses ? Comment imaginer vous le Mareuil sur Lay Dissais demain ?

L'objectif de cette enquête : alimenter la réflexion des élus engagés dans le programme Petites Villes de Demain, en y associant les citoyens.

Vous avez été 269 à répondre à ce questionnaire, soit 9,5% de la population, nous vous en remercions.

Vous trouverez les résultats détaillés de l'enquête sur le lien suivant : <https://mareuilsurlay.fr/fr/rb/1585820/petites-villes-de-demain-1>

INCIVILITÉS



DÉPÔTS SAUVAGES

Les colonnes de collecte de verre et de papier n'ont pas vocation à servir de dépôt.

Un déchet posé à terre en génère souvent d'autres, dès lors qu'un mauvais exemple sert d'excuse pour ne pas accomplir son devoir de citoyen responsable.

Au cas où une colonne est pleine, il existe d'autres points de collecte sur la commune (la carte de ces lieux de dépôts figure sur le site municipal à la page <https://mareuilsurlay.fr/fr/rb/1257648/points-dapport-volontaire-4>).

RESTAURANT SCOLAIRE

Certains trouvent un dévouement à leur énergie en salissant et détruisant des équipements municipaux (au restaurant scolaire sur ces photos).

Le coût pour la collectivité est conséquent pour réparer, nettoyer, et gâcher le temps des employés municipaux dont nous avons grand besoin pour mener à bien toutes les missions que nous leur confions.

Nous suggérons à ces personnes de se comporter de façon exemplaire, en participant activement aux journées de nettoyage et collecte de déchets que nous organisons, et ainsi agir de manière durable et solidaire pour notre cadre de vie.

